



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

site Ford de Blanquefort

Question au Gouvernement n° 1529

Texte de la question

SITE FORD DE BLANQUEFORT

M. le président. La parole est à M. Benoit Simian.

M. Benoit Simian. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et concerne la situation préoccupante des salariés de l'usine Ford Blanquefort, située dans ma circonscription.

Prends l'oseille et tire-toi ! Ford a fait de ce titre d'un film des années 1970, le principe directeur de sa stratégie industrielle en France. (M. Jean Lassalle applaudit.)

En effet, alors qu'il a bénéficié depuis 2013 de plusieurs dizaines de millions d'euros de subventions publiques, le groupe Ford a annoncé jeudi dernier, la mise en œuvre d'un plan social, après avoir écarté l'offre de reprise du site par l'entreprise strasbourgeoise Punch.

Cette décision, qui, étonnamment, intervient à la fin des obligations contractuelles conditionnées par le versement de subventions, est en tout point regrettable, pour ne pas dire inacceptable. C'est une dérobade indigne de Ford.

Elle va à l'encontre des discussions menées depuis plusieurs mois avec les élus locaux, le gouvernement français et, surtout, les représentants des salariés et des syndicats, qui ont été à la hauteur de leur responsabilité, en consentant des efforts considérables tels que des gels de salaires ou des réductions de RTT, pour garder leur emploi. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Cette approche n'est pas digne d'un grand groupe responsable, dont les bénéfices nets ont fait un bond de 65 % en 2017. (Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.)

M. Hubert Wulfranc. Depuis quand les actionnaires sont-ils responsables ?

M. Benoit Simian. En agissant ainsi, Ford piétine le dialogue social mené depuis des mois, détériore la relation de confiance construite avec les salariés et les collectivités territoriales, surtout, autorise la suppression de centaines d'emplois, compromettant ainsi la survie de ce site.

Dans ce contexte, ma question est simple. Bruno Le Maire a annoncé ce matin que toutes les options étaient sur la table.

Pouvez-vous dire quelles actions le Gouvernement entend engager, pour permettre un reclassement rapide de l'ensemble des salariés, et redonner un avenir au site de Blanquefort, dont la survie est cruciale pour notre

économie girondine ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et SOC – MM. Jean Lassalle et Olivier Marleix applaudissent également.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

M. Éric Coquerel. Où est Le Maire ? Au téléphone avec Ford ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Vous m'interrogez sur l'annonce faite par le groupe automobile Ford après son refus de l'offre de reprise présentée par Punch pour son site de Blanquefort.

M. Aurélien Pradié. Pas la peine de relire la question !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Cette annonce est inadmissible. Nous partageons ce sentiment avec vous.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas la question !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Elle est inadmissible car cela fait dix ou douze mois que nous travaillons avec les collectivités locales, la région et l'agglomération, pour monter un dossier de reprise.

Elle est inadmissible car Punch a construit un projet de reprise solide, avec de vraies commandes, qui permet de préserver 400 emplois.

Elle est inadmissible car, au cours des dix mois qu'ont duré les discussions, nous avons, pied à pied, point à point, répondu à chacune des conditions fixées par Ford dans ce dossier.

Ford nous répond qu'il prend cette décision pour préserver les salariés. (Exclamations sur les bancs du groupe FI.)

M. le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a eu, vendredi dernier, un entretien avec le patron de Ford Europe, pour lui signifier son sentiment sur son dossier et lui indiquer que la porte était encore ouverte et qu'il attendait qu'il change d'opinion.

M. Pierre Cordier. Bruno Le Maire l'a déjà dit hier !

M. Loïc Prud'homme. On ne combat pas les requins avec des pistolets à bouchon !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Il a par ailleurs précisé que toutes les options étaient sur la table pour faire évoluer ce dossier, et parlé hier soir avec le patron de Ford Monde pour préciser ce point. (Exclamations sur les bancs des groupes LR et GDR.)

M. Sébastien Jumel. Voilà les salariés rassurés !

M. Éric Straumann. Et le Président de la République, lui, appelle Trump !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Quelles sont les prochaines étapes ?

Il s'agit d'approuver le plan de sauvegarde de l'emploi – PSE –, très généreux par ailleurs, et qui offre une réponse à votre question de l'accompagnement social des salariés. Ce PSE doit être validé le 18 décembre, avant de faire l'objet d'une approbation par la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – DIRECCTE.

Sachez que nous serons très regardants sur le contenu de ce plan, puisque c'est un levier dont nous disposons. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. Loïc Prud'homme. Capitulation !

Données clés

Auteur : [M. Benoit Simian](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1529

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 décembre 2018](#)